

LES TROIS-RIVIERES.

JEUDI 15 JANVIER 1880.

Nous commençons aujourd'hui la publication des discours prononcés par l'Hon. Chapleau au Banquet qui lui a été donné par le Junior Conservative Club. Nous le ferons suivre du discours prononcé par l'Hon. L. O. Loranger Procureur-Général.

Il nous fait plaisir de constater que ces deux discours entr'autres sont à la hauteur de la réputation de ceux qui les ont prononcés.

Il arrive assez rarement à nos compatriotes d'être fêtés par nos concitoyens d'origine anglaise et l'on comprend facilement quels accueils présentent de pareils démonstrations. Il y a danger pour une nationalité comme pour l'autre de manquer d'égard, de courtoisie ou même de simple justice.

Chacun doit réclamer le sien sans mollesse, mais se garder d'empiéter sur les droits d'autrui. Des concessions seraient une marque de faiblesse de même que des prétentions exagérées seraient inexcusables; mais on conçoit que dans des réunions de ce genre le terrain des concessions est plus glissant.

Tel était donc le danger à éviter pour les orateurs dans cette circonstance et comme on le verra par leurs discours les Hons. Chapleau et Loranger entr'autres ont su y échapper habilement.

Il s'agit des hommes en lumière dans cette démonstration, puisque le banquet était donné en l'honneur du chef du cabinet de la Province de Québec et ce n'est pas trop dire que leurs compatriotes avaient les yeux tournés vers eux et étaient impatients d'entendre leurs paroles.

L'Hon. Chapleau a traité la question politique et montré clairement sur quels terrains les deux nationalités peuvent se rencontrer sans se heurter. Jetant un coup d'œil sur l'histoire, il a rappelé la fondation de la colonie et les luttes que le peuple canadien a soutenues pour conserver sa foi, tout en réclamant ses justes droits politiques. Il a évoqué les noms des Lafontaine, Baldwin et Cartier pour démontrer que le but de la politique conservatrice avait toujours été le même: assurer au peuple canadien la liberté de sa foi, ne pas violenter les croyances de nos frères les anglais et accorder à chacun par le fonctionnement de la constitution britannique leur égale part d'influence.

L'Hon. Loranger a son tour a démontré que la paix et l'entente entre les deux nationalités seraient le résultat de la conservation de l'autonomie de chacune. Il a dit que telle avait été la politique de l'Angleterre, puisque celle-ci avait jugé nécessaire de faire un traité solennel pour donner aux canadiens-français toutes les garanties qu'ils pouvaient désirer.

Il rappelle que la pensée des fondateurs de la confédération avait été la même, qu'elle avait toujours été partagée par tous les hommes politiques marquants depuis la conquête et qu'elle était encore aujourd'hui celle de tout le parti conservateur.

Parlant de nos institutions et de notre droit privé, il lit voir l'importance qu'il y a pour nous de les conserver intacts et il rendit hommage à nos chefs de les avoir respectés.

Il combattit l'idée du mouvement annexionniste qui s'est produite en différents temps, constatant que cette idée était irréalisable puisque notre population ne se confondait pas à la population américaine et qu'on la retrouvait partout aux Etats-Unis par groupe et fermement attachée à ses traditions.

Il termina en jetant un rapide coup d'œil sur les réformes dont notre système judiciaire est susceptible et il invita les hommes publics à les étudier.

Nous ne cachons pas que dans le discours de l'Hon. Chapleau, l'épithète de libéral conservateur aurait du disparaître, par ce qu'elle jure trop avec l'idée fondamentale du discours; mais en somme nous avons raison d'être fier de la manière dont les membres du cabinet local ont figuré au banquet du Junior Conservative Club.

Discours de L'Hon. M. Chapleau.

Monsieur le Président et Messieurs les membres du Junior Conservative Club.

En me levant pour répondre à la santé qui a été proposée par notre digne président, je me sens tout à la fois fier, confus, et surpris. Je suis fier, M. le Président, de cette grande démonstration qu'on me fait; je suis fier de cette réception grandiose, non seulement parce qu'elle est adressée à moi seul, mais surtout au parti libéral-conservateur de la province de Québec dont je suis un des humbles membres. (Applaudissements.) Je suis fier d'appartenir au grand parti conservateur au quel j'ai dévoué toute mon énergie et tous mes efforts, depuis les vingt années qui viennent de s'écouler. (Applaudissements.) Je suis fier de voir les témoignages de sympathie que mes collègues et moi avons reçus d'une extrémité de la province à l'autre, et j'attribue le succès du parti à vous, messieurs, à l'énergie et aux efforts que vous avez déployés. Le souvenir de cette grande démonstration ne s'effacera jamais de mon souvenir, non qu'elle s'adresse à moi personnellement, mais je considère que c'est plutôt à la province de Québec, à mes amis, à mon pays. (Applaudissements.) J'ai dit en commençant que je me sentais confus et voici pourquoi. Je suis ce soir obligé de parler dans une langue qui n'est pas la mienne et cependant je ne puis dire que je n'ai pas l'habitude de parler en public. (Rires) Il faut dire que d'ordinaire j'ai mes confidences franches; ce soir c'est l'exception. (Rires.) Néanmoins si ce que

je ressens suffit à donner l'énergie à ma pensée et la facilité à mon discours, je veux essayer d'exprimer ce que je pense du mieux que je pourrai et ce en parlant anglais. (Applaudissements.)

Je devrais hésiter à parler devant vous M. le président, vous qui êtes un classique et un orateur: devant vous messieurs, les maîtres de la langue anglaise, les meilleurs du Canada de l'Amérique oserai-je dire. J'ai bien d'hésiter dans de pareilles circonstances; mais ce n'est pas là ce qui m'embarrasse le plus. J'ai toujours été accoutumé à me trouver en face d'ennemis, mais en quelque langue que je leur adresse la parole, je savais qu'ils me comprendraient et que mes amis indulgents pardonneraient les fautes de style que j'aurais commises. Mais il arrive parfois que notre meilleur ami nous rend sans le vouloir un mauvais service: c'est le cas ce soir, M. le président, car je me trouve obligé d'adresser la parole devant un auditoire encore plus distingué que celui que je m'attendais à trouver réuni dans cette salle.

Quand un homme est obligé de parler une langue qui n'est pas la sienne, et surtout devant un aréopage comme celui qui m'écoute ce soir, il lui faut la foi et l'éloquence de St. Paul, deux choses qui me manquent. (Rires.)

Les dames reconnaissent que nous leur sommes supérieurs, en toutes choses qui concernent la politique, mais admettons-le messieurs, elles l'emportent sur nous en tout ce qui regarde la diplomatie et surtout l'abondance du langage. (Rires prolongés.) Quelqu'en soient les conséquences, je n'ai pas à craindre le sort du gladiateur romain qui mourait sur le seul signe d'une femme, car si je tombe, je tomberai sans demander merci. (Rires et applaudissements.)

J'ai dit en commençant que vous me prenez par surprise, M. le président, et voici pourquoi. Je comprends bien que les conservateurs de la métropole du Canada se sont réunis pour souhaiter succès au gouvernement et non à moi-même; en ceci rien ne m'étonne; mais ce qu'il y a de remarquable c'est de constater que les efforts de mes adversaires pour détruire mon caractère, tant dans ma vie publique que privée, n'ont eu d'autres résultats que de réunir ici, ce soir, l'élite de la société de la province de Québec, (ici tout l'auditoire se lève et pendant plusieurs minutes témoigne son enthousiasme par des applaudissements répétés.) Mais il me faut reconnaître M. le président, qu'il est un homme encore plus étonné que moi dans cette ville; c'est celui qui, voilà six ou sept semaines, est allé parler dans un comté voisin contre un de mes collègues appartenant à la religion protestante. Il s'attaqua alors plutôt à moi-même qu'à mon ami. Il se fit donc plus surpris que moi, dis-je, s'il pouvait voir, malgré tous ses discours assemblés ici, tant de personnages éminents, et ce que la province renferme de plus gracieux parmi le beau sexe pour souhaiter la bienvenue à un aussi mauvais sujet que moi, (wicked man) Rires et applaudissements.)

Disons-le M. le Président, j'ai mérité ce titre (rires). Voila vingt ans que je combats les ennemis du parti auquel j'appartiens et que je considère comme les ennemis de la province, les ennemis de mon pays, et voilà pourquoi je leur ai fait une guerre acharnée; je ne m'en repens pas et je le jour viendra où ceux contre lesquels j'ai lutté me rendront ce témoignage qu'en ce faisant, j'ai agi de bonne foi. Parmi eux il s'en trouve beaucoup dont j'ai été l'adversaire qui s'unissent maintenant à moi pour promouvoir le bonheur de la province de Québec (appl.) Messieurs du Junior Conservative Club, j'accepte vos applaudissements avec plaisir et avec orgueil parce que je sais que vous partagez avec moi les honneurs du triomphe. Vous devez partager avec moi, parce que vous, la jeunesse de cette province, et de cette ville avez contribué pour beaucoup au triomphe de la cause du grand parti libéral-conservateur dans la province de Québec (applaudissements.)

C'est vous messieurs, qui êtes l'avant garde de la grande armée conservatrice, attendant que le moment se présente pour vous, comme malheureusement il s'est présenté pour moi, où une responsabilité plus grande pèsera sur vous, où vous serez la vieille garde, les généraux et les officiers commandants de notre grand parti. Messieurs, ce succès vous appartient. Je me sens chez moi au milieu de vous.

Le temps n'est pas encore éloigné où jeune homme, je parlais à chaque campagne politique avec une bourse légère, mais ayant en revanche un bagage politique considérable, pour combattre les ennemis de notre parti. Dernièrement j'étais au club Cartier, aujourd'hui je suis au Junior Conservative Club, et je me sens avec des amis. Je ne crains pas de dire que ces deux associations, étant unies comme elles le sont actuellement, sont une garantie du succès des conservateurs, une garantie du succès future politique de la province de Québec et du Canada (applaudissements.)

Notre province est peut-être la plus difficile à gouverner, de toute la confédération, et peut être même de tout l'univers, et cette tâche exige le concours de nos hommes les plus éminents pour être remplie avec succès.

Nous sommes divisés quant à la croyance. Nous sommes aussi divisés quant à la nationalité, et ces deux éléments doivent être réconciliés. Si l'on voulait s'entendre, cette tâche deviendrait facile, et cette tâche je l'ai entreprise dans cette province où je suis né (applaudissements.) Dès ses commencements Québec eut à traverser de grandes difficultés. La population se composait presque totalement de canadiens-français et pour que cette province devint une colonie anglaise il a fallu surmonter des obstacles sérieux.

Nous avons été abandonnés à nous-mêmes, sans secours par une cour compo-

sée de philosophes et de libertins, malgré les efforts d'un grand pays et d'une grande nation pour contenir les combats qu'elle livrait alors dans l'Amérique du Nord. Si je m'exprime en termes sévères en parlant de ce que nous sommes habitués de louer, comme notre mère-patrie, ce n'est nullement pour déprécier nos ancêtres dans cette Province du Canada, parce que les familles qui ont fondé la Nouvelle-France et qui ont livré les derniers combats sont des plus honorables familles françaises qui aient existé. (Appl.) Elles ont reçu de leurs ennemis mêmes le témoignage de cette honorabilité, car jamais la délicatesse française n'a eu de plus grand admirateur que ceux qui ont fait la conquête de ce pays en 1760. Oui, M. le Président, au commencement de notre histoire nous avons eu des difficultés; nous n'étions que quelques milliers et l'on nous a délaissés nous n'avions aucune tradition; nous étions abandonnés. La fusion de deux races lorsque l'une est une nation conquise et l'autre un peuple conquérant, est une tâche difficile à accomplir. Nos ancêtres l'ont entreprise, et le succès a couronné leurs efforts. (Appl.) Ils ont lutté pour leur liberté, ils ont lutté pour leur religion qui leur avait été garantie par les traités conclus après la conquête, et cette lutte, ils l'ont soutenue pendant des années jusqu'à ce qu'enfin les savants hommes d'état de l'Angleterre reconnurent que la meilleure politique à suivre dans l'Amérique du Nord était de réconcilier ces deux éléments de race et de religion. Nous en avons une preuve éloquente dans les actes de 1774 et 1791 qui accordèrent à la population française du Bas-Canada tout ce que les traités leur avaient garanti. (Appl.) Mais M. le Président, ils appartenait à la grande race française; ils étaient vaillants et généreux; et l'Angleterre fut récompensée par la loyauté de ses nouveaux sujets lorsqu'elle voulut ramener à l'obéissance ses colonies rebelles dans la Nouvelle Angleterre.

Les colons canadiens français dont la conquête était toute récente, repoussèrent les promesses fallacieuses auxquelles avaient succédé leurs compatriotes en 1775 (Applaudissements.) Permettez-moi de vous lire les remarques faites à ce sujet il y a quelques années par le brave chevalier qui est à ma droite. (Sir Charles Tupper):

Qu'un certain nombre de personnes en Canada ont combattu longtemps pour leurs privilèges constitutionnels, qui ont été libéralement accordés depuis, admettons-le, mais l'accusation de manque de loyauté a été démentie par toute sa histoire. Dès 1776, les avances de Franklin, Chase et Carroll, envoyés par les états révoltés pour affaiblir chez les Canadiens leur sentiment de fidélité à l'Angleterre, furent sans succès et ces émissaires furent forcés de retourner dans leur pays sans avoir pu atteindre leur but.

Les luttes de 1812, 1813 et 1814—lors de l'envahissement général du Canada—ont démontré le courage indomptable et la loyauté des canadiens qui—refusant les offres de l'ennemi, refoulèrent en dehors des frontières, sauvant encore cette fois, le Canada menacé.

Oui, M. le Président, nous voulions obtenir ce que l'Angleterre pouvait nous donner: un gouvernement responsable. Il a fallu attendre pour l'obtenir. Je le dis avec orgueil pour ma nationalité; le premier homme qui préconisa le système du gouvernement responsable en Bas-Canada, fut M. Pierre Bédard, un canadien français. Il ne réussit pas d'abord, mais il rencontra quelques années après, un homme à l'âme patriotique qui osa réclamer de l'Angleterre les privilèges du pays et lui demander de nous mettre sur le même pied que les sujets britanniques; j'ai nommé M. Robert Baldwin (Appl) qui trouva un secondeur dans M. Lafontaine (Appl.)

Ces deux hommes illustres avaient étudié l'histoire de leur pays, ils connaissaient à fond les luttes qui avaient eu lieu entre les deux races; connaissant les difficultés du passé, ils prévoyaient les résultats heureux qu'amènerait l'union des deux races jouissant des libertés que nous possédons aujourd'hui. Ils savaient d'avance les grandes choses que pouvaient accomplir dans l'Amérique du Nord, l'union des descendants de deux plus grandes nations de l'univers.

Voisins d'une république jeune et prospère, ils voyaient d'avance dans les résultats de cette alliance la paix, la prospérité et la gloire de l'Empire Britannique. On dit qu'ils étaient inspirés par ces vers du grand poète Shakespeare, dans la tragédie de Henri V, où le roi de France accorde la main de sa fille au roi d'Angleterre et où il dit:

Take her fair son, and from her blood raise up issue to me, that the contending kingdoms of France and England, whose very shores look pale With envy of each other's happiness, May cease their hatred; and this dear conjunction Plant neighbourhood and Christian-like accord In their sweet bosoms; that never war advance His breeding sword 'twixt England and fair France.

C'était là le rêve sublime de Lafontaine et de Baldwin, et je suis convaincu que ce rêve se réalisera; que nous verrons ces deux races, nobles toutes deux, s'aimer et se respecter réciproquement. (Applaudissements prolongés.)

Baldwin et Lafontaine ont eu de nobles successeurs. Je regrette, et je crois que tous mes amis ici présents regretteront comme moi, l'absence de notre bien-aimé, de notre honoré chef que, je l'espère, nous posséderons encore longtemps. Le Très-Honorable Sir John A. McDonald. (Applaudissements chaleureux.) C'est sur ses épaules qu'est tombé le manteau de Baldwin et de Lafontaine, et pour m'expliquer plus clairement, il a reçu de ces deux vétérans de nos victoires politiques passées, et il l'a noblement porté depuis cette époque pendant une carrière politique de 35 ans, dont il a passé vingt cinq au pouvoir, s'efforçant d'établir ce que ses successeurs, ce que vous, messieurs du Junior Conserva-

live Club, essayez d'accomplir, une union réelle et sympathique des deux races de cette Confédération. (Applaudissements.) De concert avec moi—son frère Siamois comme il l'appellait—le grand patriote et homme d'état Sir George E. Cartier, (Applaudissements prolongés) il a travaillé constamment à atteindre ce but. L'un d'eux a été accusé de trahir ses compatriotes au profit de l'élément français, et l'autre a été accusé de trahison envers les siens en faveur des anglais, ce qui prouve clairement que tous deux étaient dans la bonne voie, et que tous deux travaillaient ardemment pour leur pays. (Appl.) L'histoire, qui doit être impartiale et qui doit au moins être véridique lorsqu'elle parle d'un citoyen qui n'est plus, a été contrainte de dire que l'homme d'état que nous avons perdu avait fait son devoir sous ce rapport, et une des pages de l'histoire politique du Canada qui sera la moins révoquée en doute à ce sujet a été écrite—au moins une certaine partie—par un jeune homme sur les épaules duquel l'on a dit aussi que le manteau de Baldwin était tombé. Je veux parler de l'Hon. M. Laurier. Il a proclamé que Sir George Cartier avait été un grand patriote, mais que les conservateurs d'aujourd'hui n'étaient pas ses descendants en politique et qu'ils avaient renié ses traditions. Nous nions cet avancé, et nous espérons que lui-même continuera les traditions de Sir George Cartier et de l'ami de Sir George, Sir John A. McDonald. J'eus dire en passant que j'ai été accusé d'avoir trop sympathisé avec M. Laurier pour ce que je considère être son rôle dans les affaires politiques de notre pays. Vous avez lu mon discours de St. Lin, discours qui a été mal rapporté par les journaux. J'ai dit que la jeunesse qui aime son pays et veut le faire prospérer, pouvait s'unir pour continuer les traditions de l'ancien parti libéral du Canada.

Je n'aimerais pas à froisser la modestie des honorables messieurs que j'ai à mes côtés, mais les grands poètes qui furent les fondateurs de la Confédération, les hommes qui les premiers mirent la main au grand vaisseau de l'Etat, qui sera le boulevard de la monarchie et des traditions monarchiques dans l'Amérique Britannique du Nord, ont droit à toute notre reconnaissance et toute notre estime. Il me suffit de prononcer le nom du noble chevalier qui est assis à ma droite, Sir Charles Tupper. (Applaudissements.) C'est lui qui, en 1867, vint à Ottawa, seul de toute sa province, et remplit hardiment et éloquemment les devoirs que lui imposaient les intérêts des gouvernements de l'empire et du Canada. Il était seul alors, mais peu à peu il a vu sa popularité augmenter dans sa province jusqu'à ce qu'enfin, aux dernières élections, il ait eu la satisfaction de voir la Nouvelle-Ecosse, dont il était le seul représentant pour la Confédération en 1867, se rallier presque unanimement au parti qu'il représentait si habilement au parlement du Canada. [Appl.] L'autre digne chevalier qui est à votre gauche, M. le président, a pris lui aussi une grande part aux travaux de la Confédération, et il mérite également les félicitations et les louanges de cette assemblée. Je veux parler de mon honorable ami Sir Alexander Campbell. [Applaudissements.] Le collègue du regretté Sir George Cartier, et dont je n'aurais pas besoin de vous mentionner le nom l'Hon. M. Langevin, a été un autre collaborateur dans le grand édifice de la Confédération, et depuis il s'est acquis un autre titre à notre admiration et à nos sympathies. C'est lui qui est allé en Angleterre pour trouver un remède contre le dernier mal politique dont la province de Québec avait été frappée. [Applaudissements.] A son retour, ses ennemis ont tenté de déprécier le succès qu'il avait obtenu. Nous savions que M. Langevin aurait l'aide de grands combats à livrer, qu'il représenterait les vues du cabinet fédéral; nous savions que ses collègues se reposaient sur son indomptable persévérance et son habileté, et qu'il ne serait jamais revenu sans apporter avec lui le spécifique qui devait nécessairement guérir le corps politique de la province de Québec de la maladie qui la rongeaient [appl] La modestie de notre—un autre de nos modestes—hôte, j'allais dire Sir Peter Mitchell, parce que cette distinction lui est due pour les services qu'il a rendus à son pays, fut un des pères de la Constitution, et lui aussi a mérité notre estime et notre gratitude. (Applaudissements.)

Mais, M. le Président, si j'entreprends de mentionner le nom de tous ceux qui ont aidé à la formation de notre Confédération, nous ne pourrions remplir notre programme ce soir, et je ne veux point vous priver du plaisir d'entendre les éloquentes orateurs qui doivent succéder à l'honorable mortel que vous écoutez en ce moment. Nous en avons perdu un dont la parole éloquente, l'esprit élevé, le génie distingué nous ont tous charmés, et personne plus que moi n'a conservé sa mémoire— inutile de nommer l'Hon. Thos. Darcy McGee. (Appl.) Il appartenait à la nationalité Irlandaise et en était l'orgueil; et son nom figure toujours comme l'emblème du talent, de l'éloquence et du génie de cette race au Canada. (Applaudissements.)

Je dois dire que j'avais presque oublié un ami que je ne vois pas à ce banquet ce soir l'Hon. M. L. R. Masson. (Applaudissements.) Il ne fut pas un des pères de la Constitution, mais depuis que la Confédération existe personne n'a dépensé plus de sollicitude pour le succès de cette institution que l'honorable ministre de la milice. A cause de ses talents, son indomptable persévérance, et pour tout ce qu'il a fait dans l'intérêt de la province, nul autre ne mérite à plus juste titre la haute position qu'il occupe dans les sympathies de la population du pays. Nous devons déplorer l'état de sa santé que tout vrai citoyen voudrait voir parfaitement rétablie. Fasse le ciel que nous le possédions encore longtemps afin qu'il puisse travailler pour nous et pour son pays. (Appl.)

Je mentionnerai aussi, Messieurs, le nom de mon ami, l'Hon. M. O'Connor, le représentant de la race Irlandaise dans le cabinet fédéral. Je ne puis m'empêcher de parler aussi de notre ami à tous, l'Hon. M. Baby. Mais s'il me fallait entrer dans les détails de leurs nombreuses qualités et de leurs droits à notre respect et à notre gratitude, je parlerais sans mesures. Messieurs, il est temps que je termine, mais avant, je crois qu'il est de mon devoir de dire un mot sur la position du gouvernement de notre province. (Appl.)

Vous êtes tous anxieux, j'imagine, de savoir quelle est la politique du gouvernement dont je suis le premier ministre, quels sont nos principes, quels est notre programme. (Appl.)

Il a été dit, je crois, dans le commencement, que nous étions un gouvernement de conciliation, de modération et de paix. Nous sommes par-dessus tout un gouvernement de modération. Nous sommes aussi discrets qu'un gouvernement peut l'être et la seule chose que je puis faire est celle-ci. On vous dit beaucoup de choses à propos des mots: "Modération et conciliation" Vous savez que certaines personnes ont trouvé l'expression mauvaise mais ce qu'il y a de certain c'est qu'elle n'a pas été employée pour satisfaire quelques individus. Le mot "conciliation" avait été prononcé et la masse intelligente des électeurs de la province de Québec l'avait compris et apprécié avant que nous en eussions fait la partie première de notre programme. Nous eûmes à combattre longtemps. L'espoir de parti était excité dans la province de Québec et c'est dans la dernière lutte qu'il se montra avec plus d'acharnement et de violence. Dans le mois de mars 1878, la province de Québec fut le théâtre d'un malheureux et pénible événement. Le coup ne partit pas d'ici. Il fut porté d'Ottawa. (Appl.) Le gouvernement MacKenzie existait alors. Le vaste projet de la protection avait été placé à la face du pays. L'importation continue des marchandises américaines sur nos marchés ruinait nos manufactures, diminuait la fortune nationale et laissait l'ouvrier sans ouvrage. Un cri se fit alors entendre: le pays demandait la protection de ses manufactures. La masse des électeurs se déclarait en faveur de ce programme. Le gouvernement MacKenzie n'approuva pas ce mouvement. Il était trop orgueilleux pour reconnaître qu'il se trompait et que le pays avait raison de demander une politique protectrice. Il était trop faible pour résister à la pression qu'exerçait sur lui la république voisine dont l'influence avait aidé dans les élections de 1878 et pour lui refuser la continuation de la politique fiscale qu'il avait en pour les industries du Canada des résultats funestes. Le gouvernement MacKenzie aimait trop ardemment le pouvoir pour l'abandonner avant d'en être chassé par la voix du peuple. Pour s'attacher à ce pouvoir qui lui échappait, il eut recours à un stratagème et malheureusement notre province fut choisie pour l'exécution du complot. Un homme fut nommé lieutenant-gouverneur, je ne veux pas être sévère pour un adversaire tombé; je ne frappe mes ennemis qu'en face (appl.) Cet officier avait reçu ses instructions; il le déclara publiquement et venait les remplir. Le gouvernement qui avait la confiance du peuple fut renvoyé. Événement regrettable, non parce que la vie publique est facile, car l'homme d'état rencontre plus souvent des épines que des roses sur son chemin, mais parce qu'un gouvernement renvoyé succéda un autre ministère. Ne vous attendez pas, Messieurs, à ce que j'aie parlé sévèrement du cabinet qui remplaça le gouvernement DeBoucherville. L'Hon. M. Joly reçut le pouvoir de la main qui l'avait enlevé, je ne dirai pas illégalement, mais violemment de ses adversaires. Il a fait ce qu'il a pu et il y a une chose que l'on peut dire de M. Joly, c'est celle-ci: Si son arrivée au pouvoir fut le résultat d'une fraude politique, il soutint avec courage l'homme qui lui avait donné ce fardeau à porter. Il est vrai qu'il commit de grandes fautes dans son administration. Je ne suis pas venu ici ce soir pour les discuter. Je l'ai fait pendant deux années; j'ai convaincu la chambre et le pays qu'il avait commis des erreurs et des bévues, mais comme je viens de le dire, ce n'est pas ici la place pour blâmer sa conduite. D'ailleurs nous connaissons tous la manière dont les intrigues que je viens de mentionner se sont terminées. M. Langevin se rendit en Angleterre et sa mission eut un plein succès. M. Joly fit alors un appel au peuple au moyen d'une véritable série d'assemblées politiques qu'il prit grand soin de tenir seul et qui amenèrent sa défitte dans le parlement (Appl.) Je fus alors appelé à former un gouvernement, et c'est dans ce temps-là qu'il fut dit en chambre par mon honorable ami le député de Bonaventure, l'Hon. Commissaire des Terres de la Couronne et par mon honorable ami et collègue, le Solliciteur-Général, que le pays était dégoûté de cette guerre acharnée entre les partis; qu'il désirait la paix; qu'il demandait l'avancement de la nation et voulait ce qui était nécessaire au succès de nos institutions. Jacques-Émile à la demande du peuple, et en le faisant—je dois le dire loyalement et franchement en face de mes collègues et de mon pays—je ne renonçai à aucun des articles du programme que je m'étais tracé [Applaudissements prolongés.] Je n'avais pas à me retirer du parti que j'avais défendu depuis nombre d'années; je n'avais rien à abandonner, mais je me suis dit: Le parti conservateur est assez fort, assez généreux pour favoriser l'union des divers éléments qui m'entourent, union qui aura pour résultat la prospérité du pays. Le parti conservateur est assez fort pour dire: "Ralliez-vous autour de nous, mais ne nous demandez pas d'abandonner un seul de nos principes." Nous ne fimes aucune concession, mais je dis à nos amis: "Si vous voulez la conciliation, si vous voulez la paix et une trê-

ve à ces violentes luttes politiques, je serai avec vous. J'oserai dire que les deux tiers du pays m'ont compris et sont aujourd'hui avec nous, avec notre gouvernement [Appl.]

(A continuer.)

INFORMATIONS.

D'après le ton de la presse Russe, on prévoit qu'une guerre est inévitable entre la Russie et l'Angleterre.

La Prusse menace de nouveau la sécurité de la France; la presse semi officielle donne à entendre que le nouveau cabinet français n'inspire aucune confiance et que les relations diplomatiques sont à la veille d'être rompues.

On dit que Bismark est gravement malade. Les amis du chancelier sont dans une grande inquiétude.

Le maire de Québec a reçu deux dépêches, l'une du maire de Londres l'autre de celui de Dublin, l'informant que la famine prend de terribles proportions en Irlande et l'invitant à demander des secours.

M. Alderic Ouimet, écrivain, député du comté de Laval aux Communes, vient d'être nommé directeur de la Banque d'Épargnes de la cité et du district de Montréal.

La Banque de Montréal a consenti à prêter \$1,000,000 à la ville à 5 pour cent, pour retirer des bons de 5 pour cent dont l'échéance était expirée depuis quelques temps. La ville va sauver \$10,000 par année par cette opération.

Il est rumeur que M. Sydney Bellingham se présentera dans Argenteuil contre l'hon. J. C. Abbott.

Pour la commodité du bureau des poids et mesures, le gouvernement fédéral va dépenser \$10,000 pour agrandir la vieille maison de douane, rue St. Paul, Québec.

Le Département de la milice dément la rumeur qu'un régiment anglais doit venir au Canada. Le département a reçu information officielle du ministre de la guerre en Angleterre que les élèves heureux du collège militaire de Kingston pourront avoir des commissions dans l'armée anglaise; mais que le nombre est limité à quatre par année.

NECROLOGIE.

Nous apprenons avec regret la mort de Madame Marie Alma Alexandr, épouse de O. Hardy de Chatillon Ecr., professeur de musique au Séminaire de Nicolet, arrivée dimanche dernier, le 11 courant.

Dotée de qualités distinguées, ornée de toutes les vertus de la femme chrétienne, Madame de Chatillon jouissait de la profonde estime de toute la population au milieu de laquelle elle vivait et qui la regardait comme un modèle de piété, de douceur, de charité, de bienveillance pour tous. Sa mort si douloureuse pour sa famille, l'est également pour le nombreux cercle de parents et d'amis qui avaient appris à l'apprécier.

Madame de Chatillon laisse un époux désolé et une jeune et intéressante famille qui garderont toujours un profond et religieux souvenir de celle qui était l'ange du foyer domestique.

Ses funérailles ont eu lieu hier au milieu d'un grand concours.

Nous offrons nos sincères condoléances à la famille.

Les journaux français de Québec et de Montréal sont priés de reproduire.

NOUVELLES LOCALES.

Le Révd. Messire Dapont, ancien professeur au Séminaire des Trois-Rivières, et actuellement curé de Biddeford, E.-U., était ces jours derniers, en visite dans sa famille en cette ville.

R. P. Vallée, Ecr., M. P., Rédacteur du Courrier du Canada, a été admis à l'étude du droit.

Nous apprenons avec plaisir que M. Narcisse Grenier, N. L. Duplessis, des Trois-Rivières, O. Beauchêne, Ang. Pacaud et C. C. Bernier, d'Arthabaska, ont été admis à la pratique de la profession d'avocat après un examen qui leur fait honneur. Nous leur souhaitons tout le succès possible dans leur nouvelle carrière.

M. Joseph Elie Normand, fils de J. B. Normand, Ecr., de cette ville, a été admis à l'étude de l'arpentage après un brillant examen subi à Québec. Ce jeune Monsieur avait suivi les cours de l'Académie commerciale tenue par les Frères de la doctrine chrétienne avec succès et s'était surtout distingué par l'exécution de plusieurs morceaux de dessins.

Un pénible accident a jeté dans le deuil une respectable famille de Ste. Ursule, comté de Maskinongé; M. Elie Roy a été tué par un arbre qui est tombé sur lui.

C'est par suite d'une information erronée que nous avons annoncé qu'un sac de malle avait été volé entre Berthier et St. Gabriel de Brandon.

Nous apprenons avec plaisir que la manufacture de roues de chemin de fer ci-devant établie en cette ville sera remise de nouveau en opération par M. McDougall de Montréal.

On dit que l'établissement des vieilles Forges fermé depuis quelques temps est

aussi à la veille de reprendre ses opérations.

Nous avons fait erreur en parlant des troubles qui auraient eu lieu à St. Wencelas; c'est à Ste. Balalaï qu'ils ont eu lieu et à propos d'une reddition de compte demandée à M. François Dapaul et non à M. Desfossés.

Le pont de glace est formé jusqu'à la première île du St. Maurice.

Mariage.

A St. Célestin, mercredi le 8 du courant, Chs. Ed. D. Comeau, Ecuier, M. D. de St. Pie de Guir, conduisait à l'autel, Demoiselle Marie Elmina Henriette Houde, fille de Chs. Ed. Houde Ecuier, M. P. P. pour le comté de Nicolet.

L. F. T. BUISSON

A quitté son ancienne place d'affaires pour habiter le NOUVEAU MAGASIN qui se trouve en face de la Maison de Douane, coin des rues Notre-Dame et Alexandre, et près de l'église paroissiale. La grandeur du local de son magasin actuel lui a permis d'avoir un assortiment de marchandises de nouveautés plus complet et plus varié que par le passé. Trois-Rivières, 5 Janvier 1880.



CHEMIN DE FER DU GOUVERNEMENT

DIVISION OUEST.

Chemin de Fer Q. M. O. & O.

LA ROUTE LA PLUS COURTE ET LA PLUS DIRECTE POUR OTTAWA.

Le et après LUNDI, le 12 JANVIER, les Trains laisseront la Gare d'Hochelega, comme suit :

Table with train schedules including Train Express pour Hull, Train Express d'Aylmer, and Train pour St. Jérôme.

Les Trains quitteront la Station du Mile-End dix minutes plus tard.

Des Chars Palais font partie de chaque convoi.

Bureau Général : 13, Carré de la Place d'Armes.

STANES, LEVE & ALDEN, Agents de Billets.

Bureaux—202 Rue St. Jacques et 158, rue Notre-Dame.

C. A. SCOTT, Surintendant-Général de la Division Ouest.

C. A. STARK, Agent pour le Fret et les Passagers.



DES SOUMISSIONS CACHETÉES marquées "Pour l'approvisionnement de la Police Montée" et adressées au Très-Honorable Ministre de l'Intérieur, Ottawa, seront reçues jusqu'à MIDI, JEUDI, le VINGT-DEUXIÈME jour de JANVIER prochain, pour la fourniture des effets suivants, savoir :

Table listing various supplies such as Flanelle grise militaire, Toile brune, Gants de laine, etc., with their respective quantities and prices.

MATÉRIEL POUR LA MANUFACTURE DE BOTTES.

Table listing materials for boot manufacturing like Cuiriragulé, Peaux de Kid canadien, etc., with quantities and prices.

Les peaux devront être arrangées proprement, bien étendues et sans aucun trou. Des échantillons de tous les articles, excepté les cuirs, peuvent être vus au département.

Les autres articles doivent être livrés à OTTAWA, pas plus tard que le 1er AV. IL.

Les soumissions pourront être faites pour le tout ou une partie seulement des articles ci-dessus.

Les soumissions pour la fourniture de ces effets seront faites le 3 JUILLET prochain.

Aucun paiement ne sera fait au journalier inscrit cette annonce sans avoir préalablement obtenu une autorisation.

J. S. DENNIS, Député-Ministre de l'Intérieur.

FRED. WHITE, Greffier en chef.

Ottawa, 22 déc. 1879.

FAITES VOUS CES QUESTIONS.

Souffrez-vous beaucoup du mal de tête, de constipation habituelle, de palpitation de cœur? Avez-vous des étourdissements? Votre système nerveux est-il affaibli? Votre sang circule-t-il mal? Avez-vous la toux? Êtes-vous adouci? Avez-vous des rapports de nourriture après avoir mangé? etc., etc. Tous ces inconvénients, et d'autres encore, sont causés par la dyspepsie, le mal de foie et l'indigestion. Les FLEURS D'AUTOT DE GREEN sont maintenant connues par tous les droguistes comme remède certain. 2,400,000 bouteilles ont été distribuées dans tous les États-Unis, par l'entremise des droguistes, pour en faire l'épreuve. Deux doses suffisent pour convaincre toute personne de ses qualités étonnantes pour guérir toute forme d'indigestion. Bouteille pour échantillon 10 cts. Bouteille régulière 75 cts. Vendue positivement par tous les droguistes de première classe dans les États-Unis.

CALENDRIER.

Le Calendrier du Diocèse des Trois-Rivières est actuellement en vente au Bureau du Journal des Trois-Rivières. Outre les renseignements ordinaires, il contient la liste complète de tous les Clergés de la Province Ecclésiastique de Québec. Prix: 35 centimes la douzaine. Aucune commande ne sera expédiée à moins d'être payée d'avance.

AVIS.

Le soussigné donne avis par les présentes qu'il fera application à la prochaine session de la Législature de la Province de Québec pour la passation d'un acte l'autorisant à prélever des taxes de péage sur un pont lui appartenant sur la rivière Batiscan, situé dans la paroisse de St. Stanislas de Batiscan dans le comté de Champlain dans le district des Trois-Rivières, près des moulins à scie appartenant au son signifié.

Table listing toll rates for various types of vehicles and animals crossing the bridge, such as 'Pour un piéton', 'Pour chaque voiture à deux roues', etc.

E. J. PRICE.

Par BLANCHET & PENTLAND, Les Procureurs.

NOTICE.

Notice is hereby given that the undersigned will make application at the next session of the Legislature of the Province of Quebec, for the passing of an act to authorize him to levy tolls upon a bridge over the Batiscan river, belonging to him, in the parish of Saint Stanislas de Batiscan, in the county of Champlain, in the district of Three-Rivers, near the saw mills belonging to the undersigned, in the said parish.

Table listing toll rates for different types of vehicles and animals, such as 'For every person on foot', 'For every two wheeled or winter vehicle drawn by one horse or ox', etc.

That the length of the said arch is eighty seven feet long, and leaves a sufficient space for the floating of timber or saw-logs down the river Batiscan.

E. J. PRICE.

By BLANCHET & PENTLAND, His attorneys.

Quebec, 11th December, 1879.

Electricité!

HUILLE ELECTRIQUE EXCELSIOR DE THOMAS.

VALANT DIX FOIS PLUS PÉRIEUX EN OR.—LA DOULEUR NE PEUT DURER QU'UN INSTANT.

C'est la médecine la meilleure marché qui ait jamais été faite. Une dose guérit le mal de gorge ordinaire. Une bouteille a guéri la bronchite. Une valeur de cinquante centimes a guéri un rhume de longue durée.

Une cuillère à thé guérit la colique en 15 minutes. Elle guérit tous les cas d'hémorrhoides qu'il est possible de guérir. Si on a des applications, guérit tout écoulement tous les cas d'inflammation de la poitrine.

En vente chez tous les vendeurs de médecine: Prix 25 cents.

N. S. THOMAS, PRES. N. Y. Et Northton & LYMAN, Newcastle, Ont. Seuls agents pour la Péninsule.

NOTA—Electricité—Choisie et Electricisée. 11 avril 1878.

BAZAR.

Le Bazar annuel de l'Association des Dames Charitables s'ouvrira à la grande salle de l'Hôtel-de-Ville, le jour des Rois et se continuera les jours suivants.

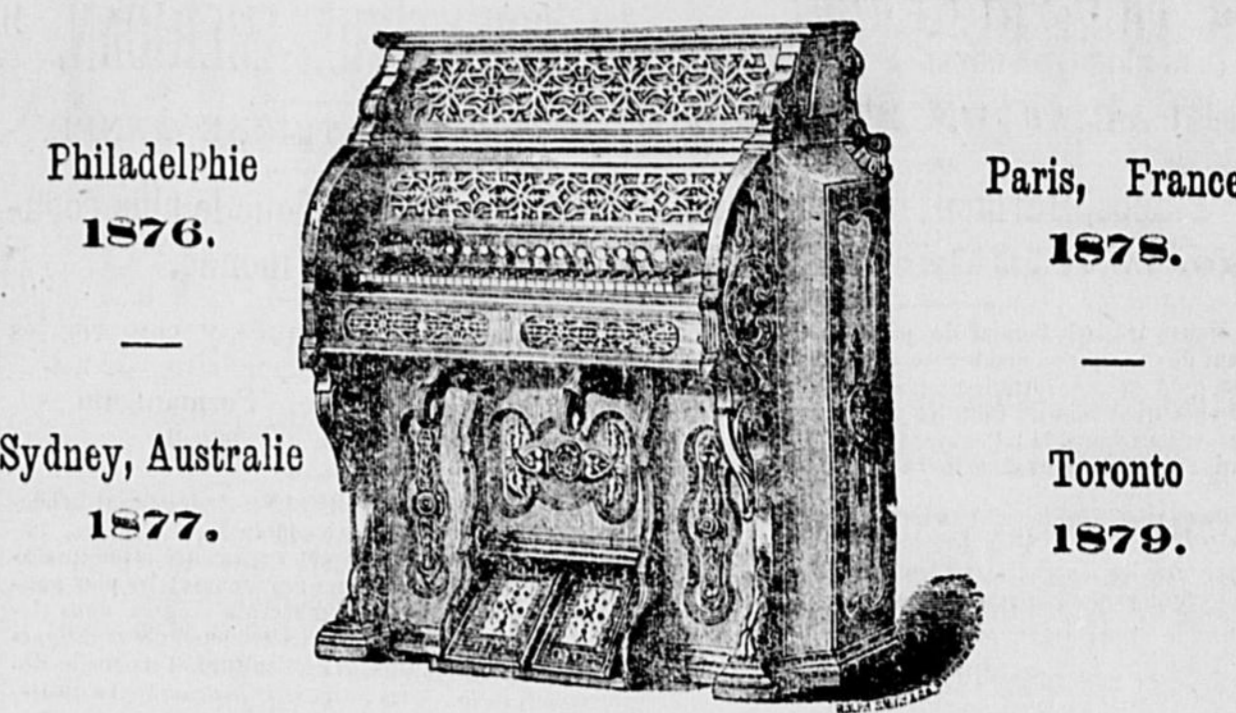
Toutes les personnes qui voudront bien contribuer à cette bonne œuvre sont priées d'envoyer leurs dons aux dames dont les noms suivent: Mesdames A. Dubord, J. B. Normand, E. Gervais, A. Polette, S. Dumoulin, A. Turcotte, M. Denehaud, M. Honan, E. Pacaud, Mlles. Beaudry et Godin.

La table de rafraîchissement sera tenue par Mesdames J. B. Normand, J. E. Turcotte, L. E. Gervais, T. E. Normand, J. N. Bureau, O. Brunelle, G. B. R. Dufresne, J. G. Dufresne et J. F. V. Bureau.

M. D. GERIN, Secrétaire.

Trois-Rivières, 17 Nov. 1879.

DOMINION ORGAN CO., BOWMANVILLE, ONT.



Les Orgues de la Puissance ont remporté les premiers prix partout où elles ont été exhibées. Instruments pour Salons et Eglises. Les personnes qui ont l'intention d'acheter ainsi que les artistes et les amateurs sont spécialement invités à examiner ces instruments.

Garanties pour 5 Ans, Prix réduits. PRIX DE \$50 A \$1200. OFFRES AVANTAGEUSES POUR QUELQUE TEMPS SEULEMENT. Pour introduire ces instruments dans le District des Trois-Rivières, nous les vendrons moyennant une partie comptant et la balance payable \$10 par mois. HÂTEZ-VOUS D'EN PROFITER.

L. E. N. PRATTE, Agent Général pour la Province de Québec. Succursale: No. 3 RUE DU PLATON. MONTREAL. TROIS-RIVIERES.

NOUVEL ETABLISSEMENT DE RELIURE.

P. V. AYOTTE, PHOTOGRAPHE, 163 RUE NOTRE-DAME, TROIS-RIVIERES.

Mr. AYOTTE informe le public de la ville et des campagnes environnantes qu'il vient d'ouvrir un atelier de reliure, et qu'il est prêt à recevoir toutes commandes pour reliure commune ou de luxe.

25 pour cent meilleur marché qu'à Québec & Montréal. Une remise libérale sera accordée à ceux qui auraient des séries d'ouvrages à faire relier.

PUBLIC NOTICE.



CORPORATION OF THE City of Three-Rivers.

WATER-WORKS DEPARTMENT.

The Water-Rates shall be due and payable in advance to the Accountant of the Water-Works during the month of January 1880.

Any person shall have the privilege to pay either for three months or for six months. A discount of 5 per cent on the amount to be paid will be allowed only to persons who shall, during the first fifteen days of January 1880, pay for six months.

In all case of non-payment of the rates before the first of February 1880 the water supply will be turned off.

L. T. DESAULNIERS, Accountant T.-R. W. W. CITY-HALL, Three-Rivers, 30th December 1879.

IMPORTATIONS D'AUTOMNE.

Liqueries, Epiceries, &c.

Le soussigné ayant complété son assortiment d'automne invite le public à venir visiter son établissement.

J'ai aussi l'agence de la célèbre Bière de FLETCHER de Sherbrooke, vendue au commerce au prix de Montréal et livrée à domicile dans les limites de la cité.

O. CARRIGNAN, Trois-Rivières, 13 Novembre 1879.

OVIDE BOUCHER

FERBLANTIER

Trois-Rivières.

M. BOUCHER a l'honneur d'informer le public qu'il a ouvert une boutique de ferblanterie sur la RUE ST. MARTIN.

Toutes les commandes pour articles de ferblanterie, réparations, appareils de chauffage, seront remplies avec la plus grande attention et à bas prix.

GRANDE CHANCE.

PROPRIÉTAIRE A VENDRE, Rue Ste. Geneviève, avec deux Maisons en bois. PRIX: \$500.

Conditions de la vente: Deux cent piastres (\$200) argent comptant et la balance payable dans six (6) ans, sans intérêt. S'adresser à JAS. B. LUCKERHOFF, 14 Rue St. Antoine, Trois-Rivières, 19 Novembre 1879.—1m

ALFRED LACROIX,

Sculpteur et tailleur de Pierre. No. 208 Rue Notre-Dame, Trois-Rivières.

A l'honneur d'informer le public qu'il vient d'ouvrir un atelier pour tout genre de sculpture sur pierre, marbre, granit et pierre grise pour mausolées, pierres funéraires, manteau de cheminées, garnitures pour maisons, etc., etc.

Toute commande sera exécutée avec soin et à très bas prix. ALFRED LACROIX, Sculpteur et Tailleur. Trois-Rivières 18 Décembre 1879.

Fêtes de NOËL et du JOUR DE L'AN.

TRUDFL & LACOURSIERE

NO. 46 RUE DU PLATON TROIS-RIVIERES.

Tout en remerciant sa nombreuse clientèle et le public en général, M. Olivier Trudfl a le plaisir d'annoncer qu'il vient d'ouvrir en société avec M. F. X. O. Lacoursière, porte voisine de sa librairie, un magasin d'Épicerie de premier choix.

Il auront toujours en mains un assortiment des plus complets, consistant en: Farine, Morue, Riz, Thé, Melasses, Lard, Harings, Barley, Caf., Sirops, Saindoux, Saumons, Vermicelle, Chocolat, Sucres, Jambons, Homards, Macaroni, etc., Miel, etc. Saucissons, Huîtres, etc.

VINS ET LIQUEURS. Champagne, Bénédicte, Brandy, Bière Dawes, Claret, Chartreuse, Gin, Anglaise, Sherry, Anisette, Old Tom, Porter Dawes, Port, Kirsch, Whiskey, Anglaise, Quinine, etc. Curacao, etc. Rye, etc., Cidre, etc., etc.

TABAC, CIGARES. MM. Trudfl et Lacoursière prendront en échange les produits agricoles aux meilleurs prix du marché.

Vous êtes respectueusement priés de faire une visite à ce nouveau magasin.

F. OISEL.

(DES MAISONS PLEYEL & ERARD, PARIS.) REPARATION ET ACCORD DE Pianos, Harmoniums, etc., etc. No. 10 et 12 Rue St. Nicolas.

Monsieur Oisel facteur de piano à Québec a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle de Trois-Rivières, qu'il met en loterie un piano neuf dit cottage, à une piastre le billet. Pour les personnes qui feront accorder leur piano, le billet sera remis gratuitement. Le tirage sera annoncé dans le "Journal des Trois-Rivières".



BUREAU DE POSTE DE TROIS-RIVIÈRES.

10 Octobre 1879.

Table with columns: MALLES, ARRIVÉE, CLÔTURE. Lists arrival and departure times for various locations like Montréal, St. Grégoire, etc.

Les lettres échangées doivent être malle 15 minutes avant le départ de chaque malle. C. K. OGDEN, M. P. Trois-Rivières, 5 Décembre 1878.

PARFUM IMPERISSABLE CÉLÈBRE Eau de Floride



Le plus riche, le plus durable et le plus délicat de tous les parfums soit pour les Monchoirs, soit pour la Toilette ou les Bains; il est agréable et salubre dans la chambre d'un malade, et soulage les fatigues, la fatigue, la prostration, les maux de têtes et les accès nerveux.

SASPAREILLE DE BRISTOL ET PILULES. Etablis en 1832.

Garanti pour la cure infaillible du scrofule sous ses plus mauvaises formes, les Ulcères obstinés et invétérés et le Syphilis primaire, secondaire et tertiaire. Tumeurs, éruptions, douleurs rhumatismales et toutes les maladies ou douleurs produites par le mauvais sang ou les humeurs.

Les pilules sucrées de Bristol guérissent les maux de foie. En vente chez tous les pharmaciens et les marchands de médicaments. PERRY DAVIS & FILS & LAWRENCE, Agents, MONTREAL.

AVIS PUBLIC

Les censitaires de la partie du Fief et Seigneurie de Niverville, appartenant à Dame Marie Louise Céline Boucher de Niverville, Veuve L. G. Bourdage sont par le Présent Avertis informés que le Bureau Seigneurial de la dite partie du dit Fief et Seigneurie est transporté au Numéro 40, Rue St. Pierre, dans la Cité des Trois-Rivières, et que Monsieur Desilets, Notaire, de la dite Cité, est son agent autorisé à percevoir les rentes constituées et capitaux de rente de la dite partie du Fief et Seigneurie. Trois-Rivières, 15 Juillet 1879.

HOTEL ST. JAMES (FARMER.) TROIS-RIVIÈRES.

M. JOS. BIENDEAU, Ci-devant de l'Hôtel du Canada, a l'honneur de prévenir ses nombreux amis et le public, qu'il est maintenant le propriétaire de l'Hôtel qui se trouve communément connu du public voyageur à être remis à neuf et à BIENDEAU espère pouvoir donner satisfaction complète à tous ceux qui voudront bien se retirer chez lui. 5 Juin 1879.—3 m.

LE

"SCIENTIFIC AMERICAN." TRENTÉ-QUATRIÈME ANNÉE.

Le journal scientifique le plus populaire du monde.

Seulement \$3.20 par année, y compris les frais de poste. Hebdomadaire. 52 numéros par année. Formant un livre de 4,000 pages.

Le SCIENTIFIC AMERICAN est un journal hebdomadaire de première classe contenant seize pages, imprimé sur le plus beau caractère, illustré avec profusion de splendides gravures représentant les plus nouvelles inventions et les plus récents progrès dans les arts et les sciences; on y trouve aussi des renseignements sur l'agriculture, l'horticulture, l'économie domestique, la salubrité des progrès de la science médicale, science sociale, histoire naturelle, géologie, astronomie.

Les écrits venant d'écrivains les plus éminents dans toutes les branches de la science sont dans le SCIENTIFIC AMERICAN. Conditions, \$3.20 par année, \$1.60 pour un semestre, y compris le postage. Escompte accordé aux agents. Un numéro, dix centimes. En vente chez tous les marchands de journaux. Envoyer le prix d'abonnement par mandat sur la poste à l'adresse suivante: MUNN & Co, Publisher, 37 Park Row, New-York.

BREVETS D'INVENTION.—Tout en publiant le SCIENTIFIC AMERICAN, Messieurs MUNN & Co sont sollicités de brevets d'invention américain et étranger, et comme tels ils ont une expérience de 34 années. Leur établissement est le plus considérable du monde. Des brevets d'invention sont obtenus aux meilleures conditions.

On signale d'une manière spéciale dans le SCIENTIFIC AMERICAN toutes les inventions qui reçoivent des brevets au moyen de cette agence. On donne aussi le nom et la demeure de celui qui a obtenu le brevet. Le SCIENTIFIC AMERICAN ayant une immense circulation, l'attention du public est attirée sur les avantages de l'invention brevetée et la vente s'en trouve facilitée.

Toute personne qui a fait une nouvelle découverte ou invention peut s'assurer, sans payer aucun frais, si un brevet peut probablement être obtenu en écrivant aux sous-signés.

Nous expédions aussi gratis notre HAND BOOK contenant les lois sur les brevets d'invention, marques de commerce, etc., les prix et comment on se procure un brevet. Dans ce livre on trouve aussi des avis pour réussir à obtenir des brevets sur inventions. Adressé: MUNN & Co, 37 Park Row, New-York.

Bureau succursale. Coin F. & 7e Rue Washington. D. C. États-Unis. 9 Décembre 1878.

CHARLES ROUSSEAU RUE DES FORGES, TROIS-RIVIÈRES.

Liqueurs, Epicerie et Provisions. Recu par les derniers vapeurs un assortiment complet d'épicerie et provisions pour les familles, FLEURS EXTRA 1re qualité à très bas prix, THES de 30 centes à \$1.00 la lb. SUCRE BLANC moulu CASSONADES.

VINS FRANÇAIS ET BRANDY Importés, et de qualités défiant toute compétition, ainsi que toute espèce de liqueurs et autres articles de la spécialité.

Une visite est sollicitée avant d'aller ailleurs. On donnera une stricte attention aux ordres de la ville et de la campagne. Trois-Rivières, 2 Décembre 1878.

1879 !! 1879 !! COMMERCE D'AUTOMNE

Fourrures !! Chapeaux !! ROBES DE BUFFLES, GREENE & FILS & Co. MONTREAL.

Un assortiment complet de marchandises nouvelles actuellement en disponibilité. CASQUES DE FOURRURES, FOURRURES POUR DAMES, GANTS ET MITAINES, ROBES DE BUFFLES, GREENE & FILS & Co., 517 à 525 Rue St. Paul, MONTREAL. 21 août, 1879.

MUSIQUE ! MUSIQUE ! PIANO & HARMONIUMS & C. A bon marché.

Le soussigné s'étant déterminé à abandonner son agence pour la vente des Pianos et Harmoniums etc., désire informer le public qu'il vendra au prix coûtant, d'ici à un mois, tout le stock qui lui reste en mains, le consistant en pianos de "Hales" et harmoniums de la célèbre manufacture "Smith Organ Co.", Brome, etc. Que tous ceux qui ont besoin d'un bon instrument et à bon marché, viennent et ils seront satisfaits. Tous les instruments sont de première classe.

Venez !! Venez !!! O. N. FRECHETTE Batiscan, 24 Juin 1879.

JOSEPH MASSE RELIEUR. COIN DES RUES NOTRE-DAME & ST. GEORGE.

Depuis longtemps le besoin d'une Reliure se faisait sentir en cette ville, JOSEPH MASSE, répondra à ce besoin par le nouvel établissement qu'il vient de monter. Il sera en état de faire d'excellent ouvrage et donner pleine satisfaction. Il sera prêt à faire toute espèce de reliures depuis la reliure en papier jusqu'au Maroquin bosselé et doré sur tranche. Les prix sont très réduits et pour du comptant seulement. Il espère qu'on voudra bien lui donner un généreux encouragement. Trois-Rivières 27 M.

Adresses d'Affaires.

Alfred Desilets. AVOCAT. Bureau au "Journal des Trois-Rivières", Trois-Rivières, 15 avril 1875.

P. Desilets, NOTAIRE, Bureau: au "Journal des Trois-Rivières.", Trois-Rivières, Février 1878.

Malhiot & Cooke. AVOCATS, Bureau: RUE BONNAVENTURE Trois-Rivières 25 Nov 1874.

Dumont & Dupont. AVOCATS. Bureau: No 21 et 23 Rue Alexandre. Trois-Rivières, Février 1878.

A. P. Guillet, P. O. Guillet, AVOCAT NOTAIRE. BUREAU: RUE ST. PIERRE, No 32. En arrière de l'Eglise Paroissiale. MESSIEURS GUILLET se chargeront de toute collection, agence, etc., etc., qu'on voudra bien leur confier. Trois-Rivières, 17 Fév 1876.

J. Barnard. ARPEUTEUR. Bureau Rue St. Charles à côté du Palais de Justice. Trois-Rivières, 24 Mai 1877.

P. N. Martel, AVOCAT, Tiendra à l'avenir son bureau à sa nouvelle résidence rue Bonaventure presque en face de chez l'Hon. Juge Polette. Trois-Rivières, 6 juillet, 1876.

J. M. DESILETS. AVOCAT, (Ci-Devant Magistrat de District.) TROIS-RIVIÈRES. Bureau: Rue St. Joseph, No. 28. Résidence: Rue Notre-Dame (Est), No. 95. Consultation: Au Bureau, de 9 h. A. M., à 5 h. P. M. " : A Domicile, de 7 à 9 h. P. M. Trois-Rivières, 9 Septembre 1878.

Georges Balcer, IMPORTATEUR ET COMMISSIONNAIRE EN GROSSEMENT. coins des rues Notre-Dame et Alexandre. Trois-Rivières 5 Novembre 1878.

F. L. Desaulniers AVOCAT Bureau à Yamachiche. Joseph Edouard Genest AVOCAT.

Arthur T. Genest ARPEUTEUR. No. 33 RUE BONNAVENTURE, Heures de Bureau. De 8 h. A. M. à 5 heures P. M.

Brunelle & Dugré. AVOCATS. Bureau: No. 19 Rue du Platon. Trois-Rivières, 28 Juillet 1879.

J. E. Méthot, AVOCAT. Bureau: No. 15 Rue Bonaventure. Trois-Rivières, 28 Juillet 1879.

AVIS. GODFROI LASSALLE. PERCEPTEUR DU REVENU pour le Gouvernement Local. Bureau No 16. Rue des champs. Bureau ouvert de 9 heures du matin à midi et de 1 heure à 4 heures P. M.

LOUIS FRESSINET. Sculpteur en marbre et en pierre, informe le public qu'il est prêt à exécuter toute espèce de commande pour mausolés, pierre tumulaire, monument funèbre, manteau de cheminée, corniche et généralement tout ce qui entre dans ce genre d'industrie au prix le plus bas et qu'il garantit de les exécuter avec la plus grande perfection. Pour les commandes on pourra s'adresser à ce bureau ou à Bécancourt où M. Fressinet tient ses ateliers. Bécancourt, 27 Février 1879.

JOSEPH MARSAL SAMSON, Artiste Peintre. No. 42 RUE DU FLEUVE.—Block Dominion. Informe le public en général qu'il fera des portraits d'après photographie aux conditions suivantes: PORTRAIT AU CRAYON NOIR..... \$ 5.00 do " " PASTEL..... 10.00 Aussi qu'il fera sur commande des Cadres, et toutes esp. des eng. lignes et de lettres. Le tout aux conditions les plus libérales. JOSEPH MARSAL SAMSON. Trois-Rivières, 20 Février 1879.

AVIS. On demande \$1600 à emprunter avec première hypothèque sur une des plus belles propriétés situées dans le cœur de la ville. L'intérêt sera payable tous les six mois. Pour information s'adresser à ce bureau. Trois-Rivières, 22 septembre 1879.

MOULINS A PLATRE DU CANADA ETABLIS IL Y A 40 ANS Gypse moulu à grains fins ou Plâtre pour la terre.

On expédiera à raison de \$1.00 des quarts de plâtre de 300 livres. Circulaires expliquant les avantages extraordinaires qu'on peut en retirer, expédiés gratuitement sur demande. Les cultivateurs trouveront que c'est le moins coûteux et le meilleur fertilisateur artificiel. Remise libérale pour le commerce. JOHN CONVERSE MONTREAL Boite de Poste 336

LAJOIE & FRERE. Marchandises-Sèches.

En Gros et en Détail. ENSEIGNE DU MOUTON D'OR No. 138 RUE NOTRE-DAME. TROIS-RIVIÈRES.

On se plait d'annoncer aux amis de leur maison et au public en général qu'ils ont laissé leur crédit-vent magasin No. 158 de la Rue Notre-Dame pour s'établir définitivement au No. 138 de la même rue à quelques pas seulement de leur ancienne place d'affaires. Ils invitent spécialement les familles à venir visiter leur magasin avant d'acheter ailleurs. Trois-Rivières 24 Octobre 1878.

Avis aux Entrepreneurs.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné, et endossées "Soumission pour construction additionnelle, etc., Bureau de Poste, St. Jean, P. Q." seront reçues à ce bureau, jusqu'à LUNDI, le 24 du courant, à midi, pour les Buisseries nécessaires, construction additionnelle et autres ouvrages requis au nouveau Bureau de Poste, Maison de Douane, etc., St. Jean, P. Q. On pourra voir les plans et devis, le et après VENDREDI, le SEPT courant, au bureau de A. G. Hutchison, Ecr., Architecte, à Montréal, et au Département des Travaux Publics, à Ottawa, où l'on pourra se procurer des formules de soumission, etc. Aucune soumission ne sera prise en considération si elle n'est strictement faite conformément aux formules imprimées, et dans le cas de sociétés, si la signature, actuelle, l'occupation et le lieu de résidence de chacun des membres ne soit mentionnés. La soumission devra porter les signatures actuelles de deux personnes solvables, résidant dans la Puissance, et consentant à se porter cautions pour la due exécution du contrat. Ce Département ne s'oblige pas à accepter la plus basse ou aucune autre soumission. Par ordre, S. CHAPLEAU, Secrétaire Département des Travaux Publics, Ottawa, 4 Novembre 1879.

PERDUE. \$20.00 DE RECOMPENSE.

UNE montre en or avec chaîne et loquet a été perdue près de la Gare des Trois-Rivières samedi dernier; on croit qu'elle est tombée entre la plateforme de la Gare et les issues et s'est enfoncée dans le sable. Une récompense de \$20.00 est offerte à celui qui remètrait cet article entre les mains de M. A. OLIVIER Agent de la Gare. Trois-Rivières, 18 septembre 1879.

A VENDRE.

Le soussigné a constamment en mains et à vendre toutes sortes de bois carré et scié, consistant en bois carré de pin rouge, pin blanc et l'épicéa, en bois scié de pin, d'épicéa et de mélèze de toutes dimensions et qualités depuis un pouce et demi d'épaisseur en montant. BARDEAUX, LATRES, MOULURES, CADRES, PLINTHES, PORTES ET CHASSIS, BOITES D'EMBALLAGE, ETC., ETC., ETC. Le tout aux prix les plus bas. JAMES DEAN, Trois-Rivières 6 Août 1872.

CHARLES DION, BARBIER, NO. 42 RUE DU FLEUVE TROIS-RIVIÈRES

A ceux qui font du Beurre Crème condensée en 12 hrs. ON N'A PLUS BESOIN DE PLATS POUR FAIRE CRÈMER LE LAIT. La Crème est pure et le Lait est doux. CERTIFICAT. Nous les soussignés, cultivateurs de la Banlieue de la Cité des Trois-Rivières, etc., etc. certifions par les présentes, que nous nous servons depuis quelques mois du Condensateur de crème de Cooley, patenté, manufacturé par M. LUKERHOFF & FRERE, Trois-Rivières, et qu'il nous a donné toute la satisfaction possible, et nous nous faisons un devoir de le recommander à tous les cultivateurs. Trois-Rivières, 2 Août 1879.

HONORAT LACERTE, SEVERE PANNETON, OLIVIER DUVAL, F. A. GARCEAU, Rivière-du-Loup. M. U. P. BUREAU est agent pour la vente de ces condenseurs.

N. MARCHAND. Organiste et Professeur de Piano, 167 RUE DES CHAMPS. 167 M. MARCHAND prend la liberté d'annoncer à ses amis et au public en général qu'il donnera des leçons de piano chez lui et à domicile à raison de deux piastres (2.00) par mois. M. MARCHAND annonce aussi qu'il accordera les pianos. Trois-Rivières 8 Août 1878.

J. Q. PAGE, Dentiste et Marchand de toutes sortes de machines à Coudre, de Pianos, Mélodions, Orgues et autres Instruments de musique. Les prix sont plus bas que l'on puisse trouver en Canada. Trois-Rivières, 21 mai 1875.

A VENDRE. Un bateau à voile gréé et en bon ordre jaugeant trente tonneaux à vendre à bonnes conditions. S'adresser au soussigné. E GERIN. Trois-Rivières, 28 Juillet 1879.

Le Journal des Trois-Rivières. Est imprimé et publié par GEDEON DESILETS. Propriétaire-Editeur, à qui toutes lettres, envois, etc. doivent être adressés franco, à l'imprimerie, No. 40 coin des Rues St. Pierre et Bonaventure, les Trois-Rivières.

CONDITIONS. Le Journal des Trois-Rivières paraît tous les LUNDI à 7 heures de chaque semaine.

PRIX DE L'ABONNEMENT Pour douze mois [frais de port compris]...\$2. 75 " six " 1. 40 Pour les États-Unis..... 3. 00 en Or Invariablement payable d'avance. On ne peut s'abonner pour moins de six mois: Toute personne qui voudrait discontinuer son abonnement devra en donner avis un mois avant l'expiration de son semestre et avoir payé les arrérages s'il y en a.

TARIF DES ANNONCES. Les annonces sont taxées sur type Brevier, aux conditions suivantes: Première insertion, par ligne.....\$0.10 Chaque insertion suivante par ligne..... 0.03 Une remise libérale est accordée pour les annonces à long terme, Toute correspondance, etc., doit être munie d'un nom responsable



LUKERHOFF & FRERE 14 RUE ST. ANTOINE 14 MANUFACTURIERS ET MARCHANDS DE

ZING, TOLE FERBLANTIER, etc., POSEURS D'APPAREILS A GAZ ET DE COUVERTURE EN METAL. GRAND ASSORTIMENT de toute espèce d'articles de ferblanterie, gazeliers, ventilateurs, obnètes, tubes en plomb pour lavoirs etc. BAINS DE TOUTE GRANDEUR ETC. L'établissement est constamment à sa disposition d'humbles ouvriers pour exécuter à domicile tous les ouvrages de la spécialité. Ordre exécuté avec soin et promptitude.

N. B.—Nous paierons par argent comptant ou par échange d'objets de ferblanterie et autre du genre, toute espèce de vieilles Ferronneries, Fontes, Plomb, Cuivre jaune et rouge, et tous autres objets de ce genre, hors d'usage. Les Trois-Rivières, 13 Novembre 1876

Corbillard de Première Classe

Les Soussignés, entrepreneurs de POMPES FUNÈRES ont l'honneur d'informer le public qu'ils ont constamment en mains un assortiment complet et varié de CERCOUEILS, de différentes grandeurs et à des prix réduits. Comme ils ont l'intention de se dévouer eux-mêmes entièrement dans cette ligne ils pourront exécuter toutes commandes sous le plus court délai et à meilleur marché qu'ailleurs. Grands Cercueils; imitation noyer noir avec garniture en argent: \$4.00 Petits Cercueils; imitation noyer noir avec garniture en argent: \$0.75 Petits Cercueils noirs: \$0.25 On vend aussi à grande réduction des cercueils de première classe, aux poignées patentes. L'établissement ayant obtenu une patente pour ces nouvelles poignées, il est en mesure de les détailler au public trifluvent au même prix qu'on les achète en gros dans les grands centres, pour la raison qu'elles sont manufacturées à l'établissement même. On espère que le public tiendra à encourager une industrie locale, tout en y gagnant sur les prix. Ils ont aussi des corbillards de première classe qu'ils pourront louer aux prix suivants: Grand Corbillard: \$2.00 — Petit Corbillard: \$1.50 F. LARIVIERE & O. GIRARD. Trois-Rivières, 19 Juillet 1877.

OCTAVE GIRARD, 220 222 RUE NOTRE-DAME DOREUR, ARGENTURE ET MANUFACTURIER DE GARNITURE DE CERQUEILS, &c &c, &c.

On reçoit toute espèce de vieux argent et de vieux plomb au plus haut prix du marché. O. GIRARD. Trois-Rivières, 19 Juillet 1877.

LA BANQUE DE QUÉBEC. DÉPARTEMENT D'ÉPARGNE DES TROIS-RIVIÈRES.

La Banque recevra des dépôts, sur lesquels sera payé un intérêt à raison de QUATRE PAR CENT par an. Les dépôts pourront être retirés sans avis préalable, l'intérêt étant toujours payable de la date des dépôts jusqu'au temps où les dépôts seront retirés. F. G. WOTHERSPOON, Gérant. Trois-Rivières, 26 juin 1876.

OLIVIER TRUDEL LIBRAIRE & IMPORTATEUR DE VINS DE MESSE ET AUTRES. No. 48 RUE DU PLATON, TROIS-RIVIÈRES.

A toujours en mains le meilleur Assortiment de Librairie et Papeteries, articles religieux et de fantaisie. M. TRUDEL désire attirer spécialement l'attention du public sur l'importation considérable de vins et autres liqueurs qu'il vient de recevoir, et ose espérer qu'on voudra bien lui cont. rier l'encouragement dont on a bien voulu l'honorer par le passé, étant en position de donner autant d'avantage, tant en ce qui concerne le prix que de la qualité, que les importateurs de Montréal, et Québec, ou les agents à commission. VENTE EN GROS ET EN DETAIL